



Compte rendu de la réunion informelle du 17/02/2021

Cette réunion s'est tenue en visioconférence avec des représentants des organisations syndicales et la Direction.

FO DGFIP 84 était représenté par Christian PERNOT.

Situation sanitaire dans le département :

La semaine dernière, le taux d'incidence COVID 19 en Vaucluse était de 227/100 000 habitants . Ce taux diminue lentement mais régulièrement.

269 personnes étaient hospitalisées dont 24 en réanimation.

Depuis le début de l'épidémie, 795 personnes sont décédées en Vaucluse dont 22 la semaine dernière.

En ce qui concerne les vaccinations, un peu plus de 18 500 personnes ont été vaccinées depuis le début de l'année dans le département.

Concernant la situation sanitaire, la délégation FO DGFIP 84 a demandé à la Directrice des explications sur les points suivants. La Direction y a répondu par mél mercredi soir :

- le nombre de jours à l'isolement prévu pour les personnes cas contact COVID en cas de contamination par un nouveau variant qui doit être porté de sept à 10. La Direction a saisi le médecin de prévention qui a confirmé que, pour les variants sud-africains et brésiliens, l'isolement passait bien de sept à 10 jours ;
- la prolongation de la suspension du jour de carence pour les agents malades du coronavirus au-delà du 31 mars compte tenu de la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 01/06/2021. La Direction a saisi la DG de cette question. Toutefois, sur ce point, la situation a évolué dans le courant de la journée de mercredi. En effet, la Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques a annoncé que la suspension du jour de carence serait prolongée jusqu'au 1er juin pour les agents positifs à la COVID 19.

Télétravail : En Vaucluse, 52 % des agents présents sont en télétravail.

Questions diverses

La question a été posée de savoir si, compte tenu de la fermeture du restaurant FLUNCH, les collègues du site de Cavaillon pouvaient bénéficier du remboursement des frais de repas. La Direction y a également répondu mercredi soir dans les termes suivants :

"le versement de la prestation de subsistance n'est pas incompatible (contrairement aux remboursements partiels des abonnements domicile-lieu de mission) avec la possibilité laissée aux volontaires d'accéder aux restaurants administratifs ou de pouvoir bénéficier de titres-restaurant, selon le cas.

En conséquence, pour le site de Cavaillon, non éligible aux titres-restaurant, la direction prendra en charge, sur une base forfaitaire, les frais de repas des volontaires, à l'instar des agents titulaires et stagiaires privés de restauration collective."

L'équipe FO DGFIP 84 reste à votre disposition pour toute question relative à la situation sanitaire.

N'hésitez pas à nous contacter !

BULLETIN D'ADHESION

NOM	
PRÉNOM	
N° matricule (ex N° AGORA)	
ADRESSE MÈL	
GRADE	
ECHELON au 1 ^{er} janvier 2020	
INDICE	
QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL	%
AFFECTATION	

Déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. DGFIP)

Fait à le
(signature)

Bulletin d'adhésion à retourner à /

- Christian PERNOT (Secrétaire Départemental (Tél. : 06 68 62 20 30) - Pôle de Contrôle et d'Expertise Avignon ou

**- Gylène CORLAY (Trésorière FO DGFIP 84) - Paierie Départementale
FO DGFIP 84, Cité administrative, BP 31091, rue du 7ème Génie, 84097 AVIGNON CEDEX 9**